

ASSOCIATION FRANÇAISE DES HÉMOPHILES

Membre du Consortium européen de l'hémophilie et de la Fédération mondiale de l'hémophilie

Reconnue d'utilité publique par décret du 15 mai 1968

Agréée pour représenter les usagers, agrément renouvelé le 16 décembre 2021

SIÈGE SOCIAL : 21 rue Georges Auric 75019 Paris

Tél. : + 33 (0)1 45 67 77 67 – Courriel : info@afh.asso.fr –

Site internet : <http://www.afh.asso.fr>



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



LE MOT DU TRESORIER

Traditionnel exercice de l'année, je vous partage le rapport financier de l'année 2022, riche en activité avec un retour progressif vers des événements de plus en plus nombreux en présentiel, à commencer par l'événement phare, le congrès national à Lille en juin dernier, le premier dans le monde réel depuis celui de Nancy il y a 4 ans !

2022 a démarré avec l'installation de l'équipe salariés dans le nouveau siège à Paris XIXème. D'un point de vue ressources humaines, l'équipe salariée est stable avec 7 salariés dont deux nouveaux collaborateurs sur l'exercice.

En chiffres, l'année 2022 se traduit par un exercice déficitaire (-66.000€), mais compensé par un fonds dédié constitué des réserves des deux années précédentes qui permet d'aboutir à un exercice à l'équilibre. Ce résultat s'explique par des événements et actions en présentiel plus nombreux que prévus, et des mises en conformité de l'AFH avec l'évolution de la réglementation (RGPD par exemple).

Nos partenaires publics et privés étaient au rendez-vous, et la diversification se renforce par de nouveaux acteurs tels que les fondations sur des programmes d'éducation thérapeutiques ou adressés aux jeunes patients. Nos adhérents et membres bienfaiteurs ont démontré encore une fois leur générosité avec une collecte de fonds dynamique, dans la continuité de 2021. Deux bonnes nouvelles s'ajoutent à ce chapitre avec le débouclage de deux projets initiés il y a 5 ans, l'appel à projet de la Fondation Roche (62.000€) et le projet Clear (50.000 € récupérés en 2022 et 12.000€ à venir en 2023).

L'année 2022 voit également une nouvelle répartition sur le territoire, en vue de mieux servir notre communauté partout où cela est nécessaire. La fusion/absorption de deux comités, les comités Alpes et Languedoc Roussillon entraîne la création du comité Occitanie (fusion des comités Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon) et l'intégration du comité Alpes au sein du comité Rhône-Alpes.

2022 aura vu la mise en place du nouvel outil Assoconnect sur le suivi des adhésions et des comptes des comités, 2023 verra pleinement ses atouts et permettra encore d'améliorer nos liens et nos échanges avec les adhérents.

Pour terminer, je tiens à remercier toutes les personnes qui, au siège de l'AFH, ont œuvré tout au long de l'année pour assurer l'établissement et le suivi du budget, et plus particulièrement la direction sur la mise en place de nouvelles procédures nécessaires à ces démarches. C'est ce qui a permis de générer les pages documentées qui constituent ce rapport. Je remercie également Anne-Marie Plesums, administratrice de l'AFH pour son implication dans le suivi comptable et financier de l'ensemble des comités ainsi que l'ensemble de l'équipe des salariés. Enfin je remercie tous les Trésoriers et Présidents des comités qui se sont impliqués avec patience et persévérance dans la clôture de leurs comptes régionaux.

Edouard Hamelin
Trésorier national



CPAM de Paris - 75948 Paris CEDEX 19 (Siège social)



+ 33 (0)1 45 67 77 67



www.afh.asso.fr



info@afh.asso.fr



L'Association française des hémophiles (AFH) est composée du Siège social ainsi que de 24 comités régionaux dont :

- 7 ne sont pas déclarés en association, leur comptabilité est donc intégrée à celle du siège de l'AFH. Nous parlons de « **comités intégrés** » : Alpes*, Auvergne, Bourgogne-Franche-Comté, Ile-de-France, La Réunion, Languedoc-Roussillon** et Nouvelle-Calédonie.
- 17 sont déclarés en association, ils disposent d'une personnalité morale et d'une comptabilité qui leur est propre. Ils font partie du réseau AFH via une convention. Nous parlons de « **comités non-intégrés** ».

*Comité absorbé comptablement avec le comité Rhône-Alpes (indépendant) à compter du 1^{er} janvier 2023

**Comité absorbé comptablement avec le comité Midi-Pyrénées (indépendant) à compter du 1^{er} janvier 2023 pour constituer le comité Occitanie

Les comptabilités de ces sept comités non déclarés en association ont été intégrées à celle du siège selon les mêmes règles comptables (application d'une comptabilité d'engagement). Les comités déclarés en association font l'objet d'une information financière dédiée.

Le résultat de l'exercice de l'AFH et de ses 7 comités intégrés clos le 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

- Siège : -1.099,32 € au 31.12.2022 contre 75.851 € au 31.12.2021.
- Comités intégrés : -5.633,68 € au 31.12.2022 contre 3.455 € au 31.12.2021.
- Total siège et comités intégrés : -6.733 € en 2022 contre 79.306 € en 2021.

Le résultat cumulé des exercices des 17 comités de l'AFH non-intégrés clos le 31 décembre 2022 est de :

- Comités non intégrés : -13.687 € en 2022 contre 43 024 € en 2021.

L'exercice 2022 se caractérise par la poursuite des activités de l'association, comprenant notamment :

- Mise en place effective d'un nouvel outil de gestion des adhérents et de la comptabilité des comités
- Congrès national en juin 2022 à Lille

Note liminaire : pour obtenir une meilleure compréhension des résultats financiers du siège de l'AFH et des comités intégrés, les données chiffrées présentées dans le présent rapport financier diffèrent des données présentées dans les comptes annuels de la manière suivante :

- Total des produits : 983.164 € contre 981.614 € dans les comptes annuels.
- Total des charges : 989.898 € contre 988.347 € dans les comptes annuels.





Ces différences de présentation constatées correspondent entre autres aux reclassements de reversements de cotisations effectués entre les comités intégrés et le siège à hauteur de 1.550 €.

Ces mouvements réciproques (produits et charges) ont fait l'objet d'un retraitement spécifique afin d'être compensés pour la présentation des comptes annuels. La présentation des résultats financiers est établie ci-après suivant le mode de suivi budgétaire habituellement utilisé par l'AFH.

Avoirs financiers des Comités Régionaux déclarés en association au titre de l'exercice 2022

- Les recettes des comités non intégrés représentent 160.129 € au 31.12.2022 contre 141 630€ au 31.12.2021.
- Les dépenses de ces comités représentent 173.401 € au 31.12.2022 contre 98 206 € au 31.12.2021.
- Le résultat de ces comités s'établit à -13.272 € en 2022 contre 43 424 € en 2021.

Comités indépendants	Solde banque au 01/01/2022 (Trésorerie)	Recettes 2022	Dépenses 2022	Résultats 2022	Solde banque au 31/12/2022 (trésorerie)
ALSACE	21 699 €	3 790 €	3 094 €	696 €	23 535 €
AQUITAINE	37 705 €	39 170 €	35 020 €	4 150 €	40 225 €
BRETAGNE	22 725 €	2 450 €	2 363 €	87 €	23 013 €
CENTRE VAL DE LOIRE	31 235 €	15 714 €	15 973 €	-259 €	30 788 €
CHAMPAGNE ARDENNE	5 126 €	1 659 €	211 €	1 448 €	6 967 €
LIMOUSIN	13 954 €	5 419 €	3 383 €	2 036 €	16 070 €
LORRAINE	18 248 €	2 260 €	1 542 €	718 €	19 211 €
MIDI PYRENEES	39 090 €	4 510 €	9 471 €	-4 961 €	42 895 €
NORD PAS DE CALAIS	31 407 €	7 602 €	5 447 €	2 155 €	33 581 €
BASSE NORMANDIE	39 636 €	11 777 €	12 400 €	-623 €	38 744 €
HAUTE NORMANDIE	12 628 €	300 €	1 174 €	-874 €	11 468 €
PLPC	61 900 €	32 469 €	40 145 €	-7 676 €	46 597 €
PICARDIE	4 124 €	596 €	236 €	360 €	4 253 €
PACA CORSE	70 298 €	17 500 €	17 803 €	-303 €	-
RHONE ALPES	58 487 €	14 393 €	6 505 €	7 888 €	74 904 €
GUADELOUPE	2 332 €			0 €	-
MARTINIQUE	33 780 €	520 €	18 634 €	-18 114 €	15 246 €
Totaux	504 374 €	160 129 €	173 401 €	-13 272 €	427 497 €





Résultats financiers du siège et des comités intégrés

1. Les produits

Le détail des recettes comparé à l'exercice précédent est le suivant :

NATURE	31.12.2021	31.12.2022	VARIATION
Subvention Etat	144 076 €	80 825 €	-43,90%
Cotisations et abonnements	8 500 €	8 430 €	-0,82%
Dons particuliers, Laboratoires entreprises	1 365 196 €	746 426 €	-45,32%
Participations Congrès et manifestations	44 503 €	23 378 €	-47,47%
Autres recettes	79 711 €	29 409 €	-63,11%
Reprises sur amortissements et provisions	0 €	0 €	0,00%
TOTAL RECETTES EXPLOITATION SIEGE	1 641 986 €	888 468 €	-45,89%
Reprises sur fonds dédiés	0 €	60 000 €	0,00%
Produits financiers	140 €	2 631 €	1779,29%
Produits exceptionnels	0 €	0 €	0,00%
TOTAL RECETTES SIEGE	1 642 126 €	951 099 €	-42,08%
Recettes comités intégrés	19 885 €	32 065 €	61,25%
TOTAL RECETTES	1 662 011 €	983 164 €	-40,84%

Les recettes totales sont passées de 1 662 011€ au 31.12.2021 à 983.164 € au 31.12.2022 soit une diminution de près de 41%. Cette variation est notamment la résultante du poste *dons des chaînes de télévision* pour la diffusion du spot pour la journée mondiale de l'hémophilie.

Les recettes d'exploitation du siège ressortent à 888.468 € au 31.12.2022 contre 1 641 986 € au 31.12.2021, soit une diminution de 45 %.

Les recettes des comités intégrés ont augmenté de 61% en s'établissant à 32.065€ en 2022 contre 19 885 € en 2021.

En 2022, les produits du siège sont constitués à hauteur de 84 % par les dons (particuliers et laboratoires) et pour 9 % de subventions d'Etat.

Le poste relatif aux dons reçus des particuliers et laboratoires a connu une diminution de 45 % en s'établissant à 746.426€ en 2022 contre 1 365 196 € en 2021.





2. Les dépenses

Le détail des dépenses comparé à l'exercice précédent se décompose comme suit :

Frais et charges de personnel	355 605 €	360 159 €	1,28%
Colloques, séminaires, cotisations (FMH, EHC)	8 645 €	7 584 €	-12,27%
Dépenses de fonctionnement	159 415 €	122 410 €	-23,21%
Revue, communications	908 566 €	100 560 €	-88,93%
Congrès national	0 €	115 051 €	
Autres dépenses (commissions et actions) (1)	141 506 €	245 554 €	73,53%
Dotations aux amortissements et provisions	1 953 €	881 €	-54,89%
TOTAL DEPENSES SIEGE	1 575 690 €	952 199 €	-39,57%
Dotations aux fonds dédiés	36 288 €	0 €	-
Dépenses comités intégrés	6 875 €	37 699 €	448,35%
TOTAL DEPENSES	1 618 853 €	989 898 €	-38,85%

Les dépenses totales ont diminué de 38 % au titre de l'exercice 2022, en passant de 1 618 853 € en 2021 à 989.898 € en 2022.

Les dépenses rattachées au siège ont diminué de 39 % en passant de 1 575 690 € en 2021 à 952.199€ en 2021. Les comités intégrés ont vu leurs dépenses augmenter de 448 % en passant de 6 875 € en 2021 à 37.699€ en 2022.

Les dépenses de fonctionnement, hors personnel, diminuent de 23 % en passant de 159 415 € en 2021 à 122.410€ en 2022.

Les colloques, séminaires et cotisations diminuent de 12 % en passant de 8 645 € en 2021 à 7.584 € en 2022.

Les dépenses de personnel rattachées au fonctionnement du siège sont passées de 355 605 € en 2021 à 362.775€ en 2022, soit une augmentation de 2 %.

L'effectif salarié s'établit à 7 personnes au 31.12.2022.

D'une manière globale les dépenses relatives aux Commissions et Actions s'établissent à 245.554 € en 2022 contre 141 506 € en 2021.

Les dotations aux amortissements et provisions sont passées de 1 953 € en 2021 à 881€ en 2022. Il s'agit des amortissements du matériel et mobilier de bureau.





ANALYSE FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2022

Fonds de roulement : celui-ci représente la différence entre : les fonds associatifs + les fonds dédiés - les immobilisations. Celui-ci ressort à 380.892 € au 31.12.2022 contre à 415 704 € au 31.12.2021.

Fonds associatifs : ceux-ci s'établissent à 612.802€ au 31.12.2022 contre 587 160 € au 31.12.2021. Les fonds associatifs correspondent à l'apport initial plus le cumul des résultats, excédent ou perte, depuis la création de l'Association.

Besoin en fonds de roulement d'exploitation : Il ressort à -6.087€ au 31.12.2022 (besoin net) contre – 18 654 € au 31.12.2021 (ressource nette).

Trésorerie :

La trésorerie disponible s'établit à 318.563 € au 31.12.2022 contre 419 916€ au 31.12.2021. Il est à noter la présence de parts sociales (au nombre de 16 931) de l'établissement Crédit Coopératif à l'actif du bilan dans la catégorie des immobilisations financières à hauteur de 258.197,75€.

La trésorerie a évolué de la manière suivante

En €	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Fondation Chaigneau	61 389,03 €	29 014,89 €	30 523,89 €
Compte courant BNPP	30 583,23 €	112 957,77 €	133 604,35 €
Compte Epargne, LIVRET A	508,59 €	502,83 €	500,73 €
Compte courant Crédit Coopératif	55 292,62 €	95 788,93 €	73 097,06 €
Caisse	206,94 €	387,57 €	-
Sous-total trésorerie siège	147 980,41 €	238 651,99 €	237 726,03 €
Trésorerie comités intégrés	170 582,32 €	181 263,67 €	169 844,77 €
TOTAUX €	318 562,73 €	419 915,66 €	407 570,80 €

